



D'argent à deux lions affrontés de sable

Mairie d'Angeot

2 Rue de l'École - 90150 Angeot

☎ : 03 84 23 84 87 - ✉ : [mairie.angeot@orange.fr](mailto:mairie.angeot@orange.fr)

Site internet : [www.mairie-angeot.fr](http://www.mairie-angeot.fr)

## ANGEOT INFO

Novembre 2020

Numéro 10

### Cérémonie du 11 novembre

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie du 11 novembre se déroulera devant le monument aux morts dans la cour de la mairie à Angeot, uniquement en comité restreint (Maire et adjoints).

### Développement aéroport à Fontaine

Un pôle très important de logistique (plus de 70 000m<sup>2</sup>) est en projet sur l'aéroport de Fontaine. Ce projet a fait l'objet d'une enquête d'utilité publique, malheureusement en plein confinement le printemps dernier et qui fut donc quasiment confidentielle. Il devrait conduire à la création d'un nombre conséquent d'emplois locaux.

Ce pôle sera essentiellement alimenté par des poids lourds (250 par jour à l'aller et au retour) qui, selon l'engagement ferme de l'Etat, devraient être obligés d'emprunter l'autoroute A36.

Par contre, une autre installation logistique de 9 000 m<sup>2</sup> est aussi prévue à proximité de la précédente, et qui serait dédiée à la livraison dite "du dernier kilomètre", avec un parc automobile de l'ordre de 650 véhicules.

Ces deux pôles vont générer des flux importants de circulation au sein de nos villages avec tous les problèmes de nuisance et de sécurité associés. Le Département s'est engagé à réaliser des dessertes spéciales (en connexion de la RN19 au sud et de la RD83 au nord) mais ces dessertes ne seront opérationnelles au mieux que dans 5 à 8 ans.

Nous sommes nombreux à considérer que les flux de circulation sur l'ensemble du département n'ont pas été correctement analysés et pris en compte lors des études concernant ces projets.

C'est pourquoi, les maires des communes de Lachapelle-sous-Rougemont, Larivière et Angeot, associés à des associations de riverains, ont décidé de déposer un recours contre l'arrêté du Préfet validant ces projets. Nous ne sommes évidemment pas contre le développement économique local et la création d'emplois, au contraire. Nous souhaitons simplement que l'impact d'un accroissement très important du trafic routier sur la vie et la sécurité dans nos villages soit réellement pris en compte.

La réalisation de ces grands projets logistiques nécessite une analyse globale du trafic routier sur une grande partie du Territoire de Belfort : c'est ce que nous demandons.



Le Maire,  
Michel NARDIN



## COVID—19 : reconfinement

La mairie restera ouverte durant le reconfinement, mais privilégiez les contacts par mail ou par téléphone avant de vous déplacer.

Nous vous rappelons qu'il nous reste des masques réutilisables en mairie.

Prenez soin de vous et vos proches !

### Vente de jus de pommes

À l'aide des pommes ramassées dans le verger communal et de quelques cagettes offertes par de généreux donateurs, les bénévoles de l'Angeloise sont allés faire leur propre jus de fruits dans le pressoir - équipé d'une chaîne de pasteurisation - à la **Maison de la Nature du Sundgau** d'Altenach.

Dans une ambiance conviviale, ce sont plus de 180 litres qui ont été produits. Ces bouteilles de jus pasteurisé se conservent plusieurs mois !

Initialement réservés à la dégustation lors de ses prochaines animations, l'Angeloise vous propose d'acheter des litres de jus de pomme au tarif de 2,50 €. Adressez vos commandes en mairie avec le règlement par chèque.



#### **Bon de commande : jus de pommes**

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Nombre de bouteilles : \_\_\_\_\_ \* 2,50€ = \_\_\_\_\_

*(chèque à l'ordre de : l'Angeloise)*

### Affouage sur pied 2022

Comme chaque année, le conseil municipal doit délibérer sur le choix et la destination des coupes de bois sur la base d'une proposition faite par l'ONF et appelée l'état d'assiette. Nous souhaitons connaître les personnes intéressées par de l'affouage dit "sur pied" à réaliser sur les coupes de 2021 et donc disponible à l'affouage à partir du printemps 2022 ! Il s'agira d'abattre des "tiges" marquées, des arbres déracinés ou des houpiers. L'exploitation est faite par vos soins. Elle nécessite donc de bonnes connaissances et l'utilisation de matériel adapté. Faites nous part de votre désir de bénéficier de cet affouage sur pied 2022 en nous retournant le coupon réponse ci-joint avant le 12 novembre 2020. Nous nous tenons bien évidemment à votre disposition pour tout renseignements complémentaires. N'hésitez pas à nous contacter.

#### **Affouage sur pied : 2022**

M. /Mme : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....